



**Nom du prestataire de compte: CRELAN SA**

**Intitulé du compte: Compte à vue Crelan**

**Date: 01/01/2022**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « Conditions générales et tarifs des paiement internationaux » et dans « Tarifs des services financiers non-standardisés ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
<b>Services de comptes généraux</b>	
<b>Tenue de compte</b>  Inclut une <b>offre groupée de services</b> comprenant: - domiciliations européennes - ordres permanents - retrait d'espèces en euros par carte de débit à un guichet automatique Crelan et non-Crelan en Belgique - versement en espèces en euros au guichet d'une agence Crelan - virement en euros vers un compte Crelan exécuté en agence.	Cotisation annuelle 30,00 EUR Paquet opérations de base annuel 12,00 EUR <b>Total des frais annuels 42,00 EUR</b>
<b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b>	
<b>Virement en euros</b>	- électronique 0,00 EUR - en agence vers autre banque par virement (gratuit si un des titulaires a 65 ans ou plus) 1,50 EUR
<b>Paiement instantané</b>	- virement urgent en agence 6,00 EUR - via myCrelan ou Crelan Mobile 1,25 EUR (momentanément indisponible)

Retrait d'espèces en euros au guichet d'une agence Crelan	Par retrait	0,50 EUR
<b>Versement d'un chèque circulaire tiré sur un compte d'une autre banque</b>	Par chèque	1,25 EUR
<b>Paiement par chèque client</b>	Par chèque	1,00 EUR
<b>Formulaire virement papier</b>	à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port
<b>Formulaire virement papier avec duplicita</b>	Par formulaire	0,25 EUR
<b>Cartes et espèces</b>		
<b>Fourniture d'une carte de débit</b>	Cotisation mensuelle 1 <sup>ère</sup> carte Cotisation mensuelle 2 <sup>e</sup> carte <b>Total des frais annuels</b>	1,17 EUR 0,00 EUR <b>14,00 EUR</b>
Visa Classic	Cotisation mensuelle à partir de la 3e carte (par carte) <b>Total des frais annuels</b>	1,17 EUR <b>14,00 EUR</b>
Visa Gold	Cotisation mensuelle <b>Total des frais annuels</b>	3,00 EUR <b>36,00 EUR</b>
<b>Fourniture d'une carte prepaid</b>	Service non disponible	
<b>Retrait d'espèces en euros en Belgique</b>	- Retrait ATM avec carte de débit - Retrait ATM avec carte de crédit Sur le montant Avec un min. de	0,00 EUR 1,00 % 5,00 EUR
<b>Opérations par carte dans la zone EURO</b>	Crelan ne facture pas de frais. Les frais facturés localement sont cependant à charge du client.	
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte de débit		
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Avec un min. de	1,00% 5,00 EUR

Retraits d'espèces en euros auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Avec un min. de	2,00% 5,00 EUR
Paiement par carte de débit, Visa Classic ou Visa Gold		0,00 EUR
<b>Opérations par carte hors zone Euro</b>		
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte de débit	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup>	1,21% 3,33 EUR 1,94%
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup>	1,00% 4,00 EUR 1,60%
Retraits d'espèces dans une autre devise auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup> N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire.	2,00% 4,00 EUR 1,60%
Paiement par carte de débit	Coût fixe Commission de change <sup>1</sup>	0,61 EUR 1,94%
Paiement par carte Visa Classic ou Visa Gold, commission de change unique		1,60%
<b>Remplacement d'une carte perdue ou volée</b>		
	- Carte de débit - Carte de crédit Visa Classic - Carte de crédit Visa Gold	10,00 EUR 10,00 EUR 10,00 EUR

### Découverts et services connexes

Facilité de découvert [Facilité de caisse] <sup>2</sup>	
Taux débiteur/TAEG	9,50%
Dépassement	9,50%
	Débit non autorisé
	10,45%

<sup>1</sup> Taux de change appliqué par rapport au cours de référence de la BCE (Banque centrale européenne) le jour du traitement de la transaction. Le cours de change de référence de la BCE pour les devises de l'EEE et pour plusieurs autres devises est disponible sur [https://www.ecb.europa.eu/stats/policy\\_and\\_exchange\\_rates/euro\\_reference\\_exchange\\_rates/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html)

<sup>2</sup> Le montant maximum d'une facilité de découvert [facilité de caisse] liée à un compte à vue à usage privé est de 1.250 EUR. Le solde débiteur doit être apuré dans un délai d'un mois.

<b>Lettre de rappel ou de mise en demeure</b>	Un envoi par mois	7,50 EUR + frais de port
<b>Autres services</b>		
<b>Opérations bancaires à distance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abonnement myCrelan, le premier Digipass inclus</li> <li>- Remplacement Digipass défectueux</li> <li>- Remplacement Digipass non-défectueux</li> <li>- Remplacement Digipass perdu ou endommagé par l'utilisateur</li> <li>- Abonnement Crelan Mobile</li> </ul>	0,00 EUR 0,00 EUR 25,00 EUR 25,00 EUR 0,00 EUR
<b>Extraits de compte</b>	Extraits électroniques	0,00 EUR
	<p>Extraits de compte papier envoyés par la poste.</p> <p>Cotisation mensuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence trimestrielle* 0,50 EUR</li> <li>- Fréquence mensuelle* 1,00 EUR</li> <li>- Fréquence hebdomadaire 4,00 EUR</li> <li>- Fréquence journalière 15,00 EUR</li> </ul> <p>*gratuit pour les clients sans abonnement myCrelan.</p>	
<b>Divers</b>		
Commande de chèque	Par chèque	0,50 EUR
Chèque national définitivement refusé	Par chèque	7,44 EUR
Formulaire virement papier (par 10)	Par virement : A l'agence A domicile	0,00 EUR frais de port
Formulaire virement papier avec duplicita	Par formulaire	0,25 EUR
Ordre de paiement rejeté en raison d'un solde insuffisant (0,00 EUR si un des titulaires a 65 ans ou plus)	Par opération rejetée	5,00 EUR